



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revendications

Question écrite n° 18989

Texte de la question

M. Manuel Aeschlimann appelle l'attention de M. le secrétaire d'État aux anciens combattants sur le souhait de nombreux Français, notamment de vétérans, de préciser l'inscription portée sur certaines plaques commémoratives apposées en souvenir des combattants de la Seconde Guerre mondiale. En effet, ils désiraient que les hommages ainsi rendus ne fassent plus référence aux crimes « commis par les Allemands » mais plutôt à ceux « commis par les nazis ». Il lui demande en conséquence s'il entend effectivement prendre des mesures particulières en ce sens.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux anciens combattants tient à appeler l'attention de l'honorable parlementaire sur la double dimension symbolique des mentions inscrites sur les monuments et plaques commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale. En effet, si ces inscriptions ont pour vocation de rappeler des faits historiques afin de manifester l'hommage de la collectivité aux victimes, elles reflètent également la sensibilité de l'époque où elles ont été écrites. Au fil du temps, ces monuments, stèles ou plaques ont acquis la dimension de « témoins de pierre » du moment où ils ont été apposés, ce qui accroît leur signification historique. D'une manière générale, si la possibilité de modifier les textes des plaques commémoratives était encouragée par l'État, cette situation pourrait conduire insensiblement à une révision systématique de ces textes en fonction de l'actualité du moment, ouvrant la voie à de possibles réécritures de l'Histoire. La démarche pédagogique adaptée consiste à s'appuyer sur les monuments commémoratifs tels qu'ils existent pour apporter une information historique et à dégager des enseignements pour l'avenir grâce à différents supports : discours prononcé à l'occasion d'une cérémonie officielle, leçon donnée sur le terrain par un professeur ou encore organisation d'une exposition. Le secrétaire d'État aux anciens combattants rappelle, par ailleurs, son attachement au renforcement constant de l'amitié franco-allemande. Il se félicite que le monde combattant y contribue de façon aussi importante et déterminée.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Aeschlimann](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18989

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4005

Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6298